



un espace maritime dynamique

## Information concernant le CER MARITIME SILLAGE :

Nom de l'établissement :	Centre Educatif Renforcé Sillage
Adresse :	28 rue de Normandie 44600 Saint-Nazaire
Date de création :	Printemps 1999
Droit du travail :	Convention Collective 1966
Capacité :	08 mineurs
Population accueillie :	08 garçons de 13 à 18 ans ordonnance 02 février 1945
Support :	Deux voiliers delphia de 47 pieds environ 15 mètres
Accueil :	Deux sessions de 4 et 5 mois soit 240 jours par an
Professionnels :	13.5 ETP
	<ul style="list-style-type: none"><li>- un directeur</li><li>- un cadre administratif</li><li>- une psychologue</li><li>- un agent technique supérieur</li><li>- Cinq éducateurs</li><li>- Cinq skippers</li></ul>

### Les modalités de prise en charge au CER maritime Sillage :

Le CER relève de l'éducation spécialisée. Ses principales spécificités reposent sur la rupture, la remobilisation, la permanence du lien éducatif et l'orientation.

### La rupture :

Ainsi le placement au CER maritime Sillage a notamment pour finalité de travailler sur la rupture et l'éloignement en utilisant l'itinérance maritime. Rupture du mode et du rythme de vie habituel du mineur (milieu et conditions de vie), de son comportement, rupture de l'image qu'il a de lui-même et de sa relation aux autres, rupture de son histoire.

28 rue de Normandie - 44600 Saint Nazaire - Tél : 02 40 22 58 45 - Fax : 02 40 22 58 44 - [association.sillage@wanadoo.fr](mailto:association.sillage@wanadoo.fr) - [www.sillage.asso.fr](http://www.sillage.asso.fr)

SILLAGE, Association 1901 à but non lucratif, agréée par la Direction Départementale des Interventions Sanitaires et Sociales de L.A. 44 agréée par la Jeunesse et Sport N°44-522, Organisme de Formation Professionnelle N° 52440209144, agréée Ministère de la Justice Direction Régionale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (DRPJ) Centre Educatif Renforcé (CER)  
N° Siret : 393 473 079 00043

Cette rupture se caractérise par un voyage maritime en Europe où le groupe de mineur va tendre vers un équipage de marins. A travers ce parcours, des étapes sont prévues pour la mise en place d'activités culturelles, physiques et des formations qualifiantes. Ce changement de repères doit générer une prise de recul et un travail d'introspection.

Cette dynamique induit une prise de conscience du mineur (sur ses actes, le respect de la loi, son comportement, son histoire et sa relation aux autres, au monde).

Cette rupture maritime est avant tout un support éducatif, dans le cadre d'un placement judiciaire, qui doit contribuer à faire évoluer le jeune en l'impliquant dans un projet positif s'appuyant sur le principe de réalité. "Les gens de mer constituent un groupe qui se caractérise comme lui seul par la lutte constante contre un milieu hostile, ce qui conditionne leur vision de la vie, du travail et de la mort."

Les voiliers du CER naviguent en Europe de l'Irlande à l'archipel des Canaries (Espagne) en passant par le sud de l'Angleterre et l'ensemble des pourtours Manche, Atlantique et Méditerranéen français.

#### **La remobilisation :**

Le CER maritime Sillage permet une remobilisation psychique et sociale du jeune en faisant émerger les compétences et les aptitudes du mineur à travers un quotidien exigeant en mer mais aussi à partir d'activités dynamiques (stage à dépassement) et qualifiantes (BSR, ASSR 1 et 2, Niveau de plongée sous marine, Préparation au permis côtier). L'action éducative s'appuie alors sur les points forts, atouts et capacités du jeune afin de lui redonner confiance voire accéder à une meilleure estime de soi.

#### **La permanence éducative et dynamique de groupe :**

Le CER Sillage propose à la fois une prise en charge collective et individualisée (projet individuel). Il y a sur chaque voilier, quatre mineurs et deux encadrants éducatifs.

Ainsi les quinze premiers jours permettent un travail collectif à partir de la dynamique de groupe, l'apprentissage du vivre ensemble et du faire-avec et la mise en place du processus d'amarinage.

Puis le départ à l'étranger annonce les navigations hauturières consacrées à la vie en mer pendant plusieurs jours. Mais c'est aussi le moment où doit émerger à partir du DIPC le projet personnalisé de chaque jeune.

L'effectif réduit de 4 mineurs sur chaque voilier offre une modalité différente d'affiliation au groupe et permet de créer une dynamique de groupe et d'équipage. La dimension collective est très forte compte tenu du média maritime qui renvoie de fait à la stratégie de la coopération.

Cette proximité et cette permanence du lien éducatif (les adultes sont embarqués sur une échelle temps de 7 à 14 jours) permet une relation de confiance avec les professionnels grâce à cette vie maritime, à la participation à la vie collective dans les actes de la vie

quotidienne et à travers les activités mises en œuvre. Mais aussi la gestion des conflits devient un axe de travail important face à des mineurs dans la toute puissance.

A travers sa culture d'entreprise à la fois éducative et maritime, le CER Sillage propose un cadre structurant et rassurant avec une forte dimension humaine où le jeune va écrire un récit de vie extraordinaire qui sort de l'ordinaire !

### L'orientation :

L'un des objectifs du CER Sillage est de réinsérer durablement le mineur. L'après CER est sans cesse questionné même lors de l'admission. Le temps d'accueil est relativement court de 4 à 5 mois, il importe de mettre en place un projet réaliste, concret et structuré, de préparer sa sortie en tenant compte de la réalité psychique, familiale, sociale et judiciaire du mineur.

La mise en œuvre de ce projet sur la durée implique l'accompagnement continu pendant le placement par un référent, fil rouge, qui est le professionnel du milieu ouvert de la protection judiciaire de la jeunesse.

Organigramme du CER Sillage :



